

ISSN 0760 - 5404

L'unité

35

Journal de la Fédération du Parti Socialiste d'Ille-et-Vilaine

N° 214 - SEPTEMBRE 2010

Le numéro : 0,76 €

PS



Fête de la Rose Dimanche 17 octobre

avec

Pierre MOSCOVICI Au Triangle

Le PS 35 mobilisé pour défendre les retraites

Vie fédérale page 2

Mobilisation, réflexion, travail militant... - Calendrier fédéral.

Sous les projecteurs page 3

Edito - Les retraites par Jean Mallot.

Dossier page 4

Sécurité, réformes territoriales, développement local... par Emmanuel Couet.

MJS page 6

Génération changement, par Paul Rubion.

Entretien page 7

Egalité des chances et petite enfance : la politique du Département, par Mireille Massot.

Culture et Société page 8

Pour un Opéra populaire, par Alain Surrans.

Mobilisation, réflexion, travail militant...

Le PS poursuit son travail pour élaborer son projet.

Après la convention sur un nouveau modèle de développement, les socialistes d'Ille-et-Vilaine ont poursuivi leurs travaux par une convention sur la rénovation du Parti, qui parachève les dispositions

Dans la rue contre la xénophobie et la politique du pilori.

Tout l'été, Nicolas Sarkozy et certains ministres ont tenu des propos inacceptables en essayant d'opposer les Français entre eux et en désignant certains étrangers comme boucs émissaires de l'insécurité. Avec plus



approuvées en octobre 2009. De grands pas ont été faits pour le non-cumul des mandats, pour le renouvellement des équipes par la parité et une plus grande diversité des élus ainsi que pour l'amélioration de la démocratie interne. Deux conventions vont suivre en septembre sur l'international et en novembre sur l'égalité réelle.

Le PS 35 mobilisé pour défendre les retraites et expliquer son projet (24/06) :

Face à la réforme injuste et non financée du gouvernement, les militants socialistes se sont mobilisés avec les forces syndicales et les partis de gauche pour sauver le système de retraite par répartition. Ils ont aussi proposé leur projet de réforme pour maintenir l'âge légal de départ à 60 ans et assurer l'équilibre des retraites, sans pénaliser les générations futures, grâce à des mesures justes et à un financement garanti.

de 3 000 manifestants, les socialistes d'Ille-et-Vilaine étaient dans la rue, le 4 septembre, pour dénoncer cette attitude odieuse et les nombreux manquements du gouvernement aux droits de l'Homme.

A l'Université d'été de La Rochelle, les socialistes ont manifesté leur volonté de rester unis. Ils ont dénoncé la politique de Nicolas Sarkozy qui divise les Français et humilie notre pays dans le monde. Avec des syndicalistes, des intellectuels, des artistes, ils ont poursuivi l'élaboration d'un projet d'alternative pour 2012.



Le calendrier du dernier trimestre 2010 chargé

- **jeudi 30 septembre** : vote pour désigner nos candidats aux élections cantonales de 2011 et vote dans le cadre de la convention nationale sur «Les socialistes et la nouvelle donne internationale et européenne».
- **2 octobre** : convention fédérale de ratification.
- **samedi 9 octobre** : convention nationale de ratification.
- **samedi 17 octobre** : **Fête de la Rose**.
- **lundi 15 novembre** : AG fédérale pour la convention portant sur «l'égalité réelle».
- **jeudi 2 décembre** : vote des adhérents dans le cadre de cette convention.
- **samedi 11 décembre** : convention nationale.

Page préparée par
Sylvie Lefranc
et Jean-François Picaut





Les retraites en question

par **Jean Mallot**,

député de l'Allier et secrétaire de la Commission des Affaires Sociales à l'Assemblée Nationale

Réunion le 30 août avec Jean Mallot, député de l'Allier et secrétaire de la Commission des Affaires Sociales à l'Assemblée Nationale. Extraits.

Dans son programme, le CNR (Conseil National de la Résistance) considérait qu'assurer «une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours» était une réforme indispensable. Les réformes successives de la droite remettent en cause cette orientation.

Les Français réagissent à ces attaques. Il y a eu une première mobilisation en mai et une seconde en juin. Outre le fait que les manifestations du 24 juin ont rassemblé beaucoup plus de monde que celles de mai, nous avons constaté que des familles avec enfants, des jeunes, des étudiants se sont mobilisés. Les gens commencent à relier le projet de loi sur les retraites à d'autres mesures telles que le bouclier fiscal ou les rapports entre le capital et le travail. La mobilisation du 7 septembre a eu lieu en même temps que le débat parlementaire sur le projet de réforme.

L'objectif du gouvernement a toujours été de faire rentrer la capitalisation et la privatisation dans le système des retraites. Cela explique la communication sur le scénario «noir» du rapport du Conseil d'orientation des retraites à l'horizon 2050 dans le dessein de conditionner l'opinion publique en maximisant le désastre avec l'espoir qu'aujourd'hui les gens seraient mûrs pour reporter l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans et de 65 à 67 ans pour un taux plein !

Or, si nous vivons aujourd'hui plus longtemps qu'auparavant, nous ne finissons pas pour autant notre vie en bonne santé. En 2010, l'espérance de vie en bonne santé est en moyenne de 63,5 ans. Et comme l'âge moyen réel de départ à la retraite est, en France, de 61,5 ans, une personne sur deux partira à la retraite à 62 ans malade !

Quand la Droite veut utiliser dès 2010 le fonds de réserve des retraites (FRR) pour financer les retraites, la Gauche, elle, préconise de taxer les revenus du capital et les banques. Nous ne devons pas oublier que le FRR a été créé par Jospin en 1999 pour atténuer le choc démographique du papy boom tout en préservant le système de retraite par répartition. Son utilisation était prévue à compter de 2020...

Quand la Gauche veut prendre en compte la pénibilité selon les critères objectifs définis par un accord patronat / syndicats suite à la loi Fillon de 2003, la Droite, elle, veut médicaliser le système en appliquant des niveaux d'incapacité physique qui ne prennent pas en compte l'effet retard des agressions dues à l'environnement professionnel.

Compte rendu de Sylvie Lefranc



Par

Frédéric BOURCIER,
Premier Secrétaire Fédéral

Sarkozy, c'est haro sur la jeunesse !

Les propos de Sarkozy sur les jeunes ont souvent été jugés fort justement comme provocateurs ou stigmatisant. On aurait tort de ne le juger qu'aux mots, car c'est bien une politique globale qui joue contre la jeunesse.

La France investit moins dans l'Education. Force est de constater que l'effort de la nation recule depuis 10 ans – près de 15%, 1% de la part du PIB en moins ! La scolarisation dès 2 ans, le nombre d'élèves par classe, l'accès à l'enseignement supérieur en subissent notamment les conséquences.

En matière d'emploi et de salaire, les jeunes subissent plus les différentes crises. En témoigne le fait qu'en moyenne, **en 1975, les salariés de 50 ans gagnaient 15% de plus que les salariés de 30 ans ; l'écart est aujourd'hui de 40%**, conséquences de la généralisation du chômage, de la précarité, de la flexibilité pour cette classe d'âge.

La politique du logement a aussi évincé les jeunes. Si 76% des retraités sont propriétaires de leur logement, on constate qu'en 15 ans, les jeunes doivent travailler deux fois plus longtemps pour acheter ou louer la même surface dans le même quartier.

La politique fiscale est plus discrète mais encore plus inique : c'est une essoreuse à pouvoir d'achat pour les jeunes. Le quotient conjugal et le quotient familial sont des niches fiscales qui redistribuent 37 milliards d'euro par an des célibataires sans enfant (les jeunes, pour l'essentiel) vers les couples et les familles nombreuses.

La dette publique achève de préempter l'avenir des jeunes et donc de la société française dans son ensemble. 97% du budget de l'Etat est du budget de fonctionnement. Autrement dit, la dette ne sert pas à préparer l'avenir, mais à soutenir artificiellement le train de vie des générations actuelles.

La réalité est que le taux de pauvreté des 60-69 ans était en 2007 de 8,5% tandis qu'il est de 18% chez les jeunes de 18 à 24 ans. Notre société a fait de la jeune femme seule avec enfant la figure moderne du nouveau pauvre, avec dans ces conditions, toutes les chances de le rester.

Le projet de réforme des **retraites** n'échappe pas à la règle générale. **La jeunesse d'aujourd'hui paiera trois fois.**

1° Cotiser plus avec le recul de l'âge légal.

2° Percevoir des retraites plus faibles, avec la montée en puissance des réformes Fillon et Balladur.

Et, 3°, le gouvernement siphonne les 34 milliards d'euro du Fond de réserve des retraites qui leur étaient destinés : on prend ainsi aux actifs de demain pour donner aux retraités d'aujourd'hui.

On pourra lire la note de Bruno Palier et Najat Vallaud-Belkacem sur <http://www.tnova.fr>

Sécurité, réformes territoriales

Un entretien avec

Emmanuel COUET
Maire de
Saint-Jacques-de-la-Lande
et Vice-Président
de Rennes Métropole,
chargé de l'aménagement



Depuis quelques semaines l'Élysée communique sans retenue sur sa politique sécuritaire et, par la voix de Christian Estrosi, propose d'infliger des amendes aux maires qui ne répondraient pas à leur obligation de sécurité. Comment réagis-tu à cela ?

Christian Estrosi et Brice Hortefeux ont tenu des propos indignes de ministres de la République, qui ont révolté les maires. L'offensive de Sarkozy est une diversion en réponse à l'affaire Woerth et aux difficultés économiques et sociales. Il retrouve les relents populistes

et démagogiques de la campagne de 2007 : stigmatiser, rechercher des boucs émissaires, opposer les catégories de Français... les vieilles recettes de la Droite populiste !

Multiplication des coups médiatiques, des lois, des annonces... qui s'accompagne d'une baisse de moyens avec la suppression de 3000 postes de policiers, des missions non effectuées et la désespérance des fonctionnaires de police : cette imposture doit être dénoncée !

On entend dire que la Gauche serait «angélique» sur la sécurité : partages-tu cette appréciation ?

C'est un mythe construit par la Droite. Aucun gouvernement de Gauche n'a été laxiste sur la question de la sécurité (Defferre, Joxe, Chevènement n'ont jamais eu la réputation de manquer de fermeté pour le maintien de l'autorité publique !), nous avons toujours considéré que la tranquillité et la sécurité constituaient une liberté fondamentale et que l'Etat devait les garantir aux citoyens. C'est l'honneur de la Gauche de s'attaquer à l'insécurité et aux causes de l'insécurité : la pauvreté, le chômage, la relégation sociale.

Sarkozy court derrière le Front National, nous ne devons pas courir après la Droite sur ce terrain. D'ailleurs une politique de sécurité publique qui ignore la prévention se condamne à l'échec, c'est ce que nous constatons depuis 2002 puisque les atteintes aux biens et personnes augmentent. La police et la justice ont besoin de moyens, pas de discours démagogiques.

En tant que maire de St Jacques-de-la-Lande, tu as pu constater des changements dans le domaine de la sécurité, ces dernières années ?

Evidemment. Moins de permanences dans notre bureau de police, moins de rondes faute de moyens ; la police n'est plus visible dans nos quartiers et c'est un problème : la présence physique de la police nationale est une expression de l'autorité républicaine. Par ailleurs, on constate une tentative de transférer aux villes la responsabilité de la « tranquillité publique » mais sans moyens nouveaux. Il ne faut pas se cacher non plus le risque d'une privatisation croissante de la sécurité. Ma conviction de militant et de maire, c'est que l'ordre public doit rester une responsabilité d'Etat.

Tu pointes une volonté de transférer aux maires de nouvelles compétences : n'est-ce pas une caractéristique commune aux réformes territoriales en cours ?

Bien sûr, derrière l'ensemble des textes qui concernent les collectivités, il y a une volonté de désengagement de l'Etat et de réduction du service public. Il y a là une dimension idéologique : assécher les recettes fiscales conduit, de fait, à limiter les politiques publiques et à affaiblir les services publics locaux.

Il y a aussi une dimension politique : susciter des rivalités entre les collectivités (départements et régions, territoires ruraux et urbains), précisément au moment où la Gauche dirige la grande majorité des exécutifs locaux.

Il ne faut tomber dans ce piège. Le débat sur une nouvelle étape de la décentralisation et sur une meilleure répartition des compétences est légitime



iales, développement local...

et même indispensable. Il doit avoir lieu dans un climat serein. Ce qui est impossible au moment où le gouvernement s'attaque violemment aux départements et aux régions.

Précisément, tu es vice-président de Rennes Métropole et maire de St Jacques, comment vois-tu le devenir de l'intercommunalité et la place des communes en son sein ?



La montée en puissance de l'intercommunalité est un fait incontournable. Notre pays a besoin de davantage de coopération entre communes, en milieu urbain comme en milieu rural. Les communautés de communes ont aujourd'hui besoin de trouver l'échelle

nécessaire à la conduite de grands projets et de politiques publiques ; des regroupements sont indispensables.

Au delà de cela, la nécessité de métropoles puissantes pour entraîner et mobiliser les territoires, les acteurs politiques et économiques, me semble aujourd'hui une évidence. La France souffre d'un nombre trop faible de métropoles de rayonnement européen.

Tu as néanmoins conscience que cela peut susciter des inquiétudes. Que dis-tu aux camarades qui craignent l'apparition de nouveaux déséquilibres ?

Bien sûr. Chaque cas est particulier. Prenons l'agglomération rennaise qui nous concerne au premier chef. La question de son périmètre, de ses compétences,

de son statut est aujourd'hui en débat. Ma conviction c'est que nous devons renforcer notre agglomération et ses compétences, notamment dans le domaine de l'aménagement, du développement économique et universitaire. Cela peut parfaitement se faire sans dessaisir les communes de leurs compétences en matière de vie sociale, citoyenne, culturelle, éducative et sans affaiblir le Conseil Général dans son rôle essentiel qui est d'assurer la solidarité sociale et territoriale à l'échelle du département.

Ça mérite de donner quelques exemples.

Avec le projet EuroRennes et le lancement de la nouvelle gare, nous accueillerons dans les meilleures conditions la ligne à grande vitesse en 2015 (Rennes sera alors à 1h24 de Paris) et nous contribuons au développement de Rennes Métropole, c'est évident, mais nous renforçons aussi l'accessibilité et donc le développement de toute la Bretagne.

Lorsque nous lançons le projet d'une seconde ligne de métro, nous accroissons le confort et la performance des transports pour tous les habitants de l'agglomération - et bien au delà - **et, en même temps**, nous contribuons, avec le tramway de Brest, à l'image d'une Bretagne soucieuse de développement durable.

Lorsque nous engageons la réalisation d'un centre de congrès au couvent des Jacobins, nous renforçons, là aussi, l'attractivité et le rayonnement de l'agglomération rennaise mais nous dotons également la Région d'un outil performant dans le développement du tourisme d'affaires en Bretagne.

Tout ceci montre qu'il ne faut pas opposer développement de l'agglomération et solidarité avec développement régional.

On comprend bien ce que tu veux dire mais n'as-tu pas l'impression qu'il s'agit quand même d'une affaire de spécialistes ?

Ce n'est surtout pas un débat de spécialistes. L'organisation des territoires et les solidarités qu'ils organisent entre eux, le cadre dans lequel s'exprime la démocratie locale, sont des questions éminemment politiques qui concernent tous les citoyens. Partager ces réflexions et ces enjeux avec la population est particulièrement difficile et exigeant ; c'est ce que font nos élus dans chacune des collectivités que nous dirigeons.

Enfin, et c'est sans doute le plus important, les conséquences de la politique du gouvernement à l'égard des collectivités locales a, d'ores et déjà, des conséquences très concrètes dans la vie des gens : difficulté à faire face aux dépenses d'aides sociales, services publics locaux privés de moyens (exemple : la Poste), associations mises en difficulté dans le domaine du sport et de la culture, etc.

Tu en tires des conséquences pratiques ?

Evidemment. Dans la perspective des futures échéances locales, il nous faudra faire le lien entre les enjeux locaux et nationaux. Le combat que mènent les élus locaux est le même que celui qui est mené par nos parlementaires au plan national, c'est un combat pour dénoncer avec force toutes les inégalités, toutes les injustices et promouvoir toujours davantage de solidarité.

Entretien réalisé par
Sylvie Lefranc et Jean-François Picaut



les Jeunes Socialistes Ille-et-Vilaine

Génération Changeement

Du 27 au 30 Août dernier, une délégation des Jeunes Socialistes d'Ille-et-Vilaine s'est rendue à La Rochelle pour l'Université d'Été du MJS.

Le vendredi après-midi, une table ronde organisée par le collectif «La Retraite, une affaire de jeunes» a notamment permis aux différentes organisations présentes (Jeunes Radicaux de Gauche, Jeunes Communistes, Jeunes Verts, UNL, UNEF) de rappeler que la retraite à 60 ans n'est pas un dogme mais bien une garantie contre les injustices. Des propositions concrètes ont également été formulées : la nécessité de résoudre le chômage des jeunes en créant des emplois jeunes d'avenir, la prise en compte des années d'études et de formation dans le calcul de la retraite. Les militants du MJS 35 ont ensuite assisté à une conférence intitulée «Mon quartier, c'est la République» et animée par Claude Bartolone, Président du Conseil Général de Seine-Saint-Denis et Claude Dilain, maire de Clichy-sous-Bois. Cet après-midi de

réflexion s'est poursuivi par une rencontre avec Martine Aubry, la Première secrétaire du Parti Socialiste pour un échange très convivial sans complexe et sans tabou.

Le samedi matin a permis à la délégation du MJS 35 de réfléchir sur de grands enjeux qui feront le monde de demain : révolution fiscale, nouveau modèle agricole, allocation d'autonomie. Nous avons ensuite pu, le samedi après-midi, assister à de remarquables conférences portant sur l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) et la révolution numérique. A cette occasion, Edwy Plenel, fondateur de Mediapart (qui a révélé l'affaire Woerth-Bettancourt), a reçu une standing-ovation.

Enfin, le dimanche matin, nous avons écouté et particulièrement apprécié les discours offensifs et mobilisateurs de Laurianne Deniaud, Présidente des Jeunes Socialistes (longuement ovationnée sur la question des sans-papiers), et de Martine Aubry, la Première secrétaire du Parti Socialiste.

Il ressortira de cette université d'été des conférences passionnantes, des débats passionnés et l'unité retrouvée de tous les socialistes.

Notre génération pourrait être la première à vivre moins bien que ses parents, alors nous, Jeunes Socialistes, nous serons la Génération Changeement !

Paul Rubion

Le «5^e risque» et les menaces sur l'Allocation Personnalisée d'Autonomie.

Alors que le candidat Sarkozy avait promis la création d'une cinquième branche de la Sécurité sociale pour faire face aux problèmes de dépendance, le cinquième risque, un rapport remis au gouvernement préconise de remplacer la solidarité nationale par une assurance privée, obligatoire à partir de 50 ans. Plus grave encore, le même rapport envisage que cette assurance se substitue en partie à l'APA. Le Parti Socialiste dénonce ce projet funeste et défendra le droit à une compensation universelle de la perte d'autonomie pour tous.

Rentrée scolaire : les élèves, les parents et les enseignants sacrifiés à l'idéologie de l'UMP.

Rappelons quelques faits : depuis 2008, 40 000 postes auront été supprimés dans l'Éducation. Les conséquences en sont claires : cette année en Ille-et-Vilaine, des classes de collège atteindront ou dépasseront les 31 élèves, alors que le seuil maximal à la création du collège unique était de 24 ; la scolarisation à 2 ans tend à devenir une exception alors que de nombreux chercheurs en font un critère de réussite scolaire, comme en Bretagne ; l'école manque aussi de conseillers principaux d'Éducation, d'éducateurs spécialisés, d'infirmières, etc.

Les nouveaux enseignants sont «lâchés» dans leurs classes sans formation.

La revalorisation des métiers de l'enseignement comme la réforme des rythmes scolaires attendront !

Face à cette démolition en règle, le PS proposera bientôt un nouveau pacte entre notre pays et son école.

**INSCRIPTIONS
POUR LE REPAS**

Fête de la Rose
le dimanche 17 octobre, au Triangle
avec **Pierre MOSCOVICI**

COUPON À RETOURNER

accompagné de votre règlement à la Fédération,
Chèque à l'ordre du PS

22, rue de La Chalotais - 35000 RENNES
ou mail : fede35@parti-socialiste.fr

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Tél. _____

Nombre total de repas : _____ Prix : 10 € X _____ = _____

Nombre de cochons grillés

Nombre de dindes grillées



Un entretien

avec

Mireille MASSOT,

Première Vice-présidente du Conseil général d'Ille-et-Vilaine, chargée de la petite enfance, de la parentalité, de l'éducation, des collèges et du 1^{er} degré.

Quelles sont les priorités du département dans le domaine de la petite enfance ?

La priorité du Département est, et reste, la lutte contre les inégalités afin que ne se reproduisent pas systématiquement les déterminismes sociaux.

Pour ce faire, les premiers mois et les premières années de la vie sont décisifs, c'est pourquoi nous nous fixons comme objectif que tous les enfants de trois ans maîtrisent le vocabulaire requis pour aborder l'école maternelle dans de bonnes conditions.

Quels sont les leviers d'action possibles pour atteindre cet objectif ?

La politique d'accueil du jeune enfant — compétence non obligatoire — est une préoccupation majeure pour le département d'Ille-et-Vilaine qui va au-delà de la loi dans l'exigence qualitative, notamment dans les domaines de la sécurité, de la responsabilité et du projet pédagogique : exigence de formation

Egalité des chances et petite enfance : la politique du Département.

des assistants maternels : 120 heures au lieu des 60 réglementaires ; structures multi accueil (halte garderie, accueil d'urgence, etc.) qui, dans des conditions privilégiées et avec du personnel qualifié et compétent, offrent des réponses adaptées pour les parents qui travaillent.

De surcroît, le Département a décidé que les enfants dont les parents connaissent des difficultés matérielles ou culturelles, doivent aussi pouvoir bénéficier des structures d'accueil, parce qu'elles sont des lieux d'apprentissage, de socialisation, de stimulation, d'éveil de la curiosité...

Il a conditionné sa participation financière à l'atteinte d'un taux de 40% d'enfants issus de familles «vulnérables».

Mais nous rencontrons des résistances et de l'incompréhension tant chez les familles que chez les acteurs sociaux... «Pourquoi aurais-je droit à une place en crèche alors que je ne travaille pas ?» ; «Pourquoi cette personne, alors qu'elle est toute la journée chez elle, viendrait-elle prendre la place de l'enfant dont les deux parents travaillent ?» Histoires de regards... et d'objectifs politiques !

La politique familiale de la CAF et la politique sociale du Conseil général sont-elles complémentaires ?

Tandis que la possibilité de scolariser ses enfants à deux ans est de plus en plus problématique, le gouvernement propose des formules alternatives «souples» : jardins d'enfants ; jardins d'éveil pour enfants de 2 à 4 ans (il convient de noter que cette prestation sera payante alors que l'école maternelle est gratuite) ; maisons d'assistants maternels regroupant les enfants confiés par des parents différents... mais de nombreuses questions se posent : locaux mis à disposition par qui ? payés par qui ?...

Le département a confié à la CODAJE (Commission pluridisciplinaire d'accueil du jeune enfant) le soin de travailler sur la mise en œuvre de ces mesures et particulièrement sur la responsabilité, le projet pédagogique, la formation spécifique des assistants maternels ou encore sur le type d'aides.

Sur quels points portent les désaccords avec le gouvernement ?

Les orientations et décisions prises par le gouvernement ne manquent pas de nous inquiéter. D'abord, il privilégie le quantitatif sans réel souci de la qualité et sans se préoccuper des enfants dont les familles connaissent de grandes difficultés, qui connaîtront et reproduiront — si rien n'est fait — les schémas tourmentés dans lesquels leurs parents se débattent, parfois, depuis des générations... Ensuite, le gouvernement propose que les crèches accueillent jusqu'à 120% de leur capacité d'accueil avec une moindre exigence de qualification pour les personnels. Enfin, il autorise l'extension d'agrément des assistants maternels jusqu'à 4 enfants ; se posent alors les questions de la sécurité et de la qualité d'accueil.

A l'heure où l'argent public se fait rare, n'est-il pas de notre responsabilité de mieux encore cibler nos aides vers ceux qui en ont le plus besoin ?

Et à l'heure où l'Etat supprime à tour de bras des postes dans l'Education nationale, où les Réseaux d'aides spécialisées aux enfants en difficulté et les Auxiliaires de vie scolaires sont malmenés ou supprimés, le département réaffirme son objectif de réduction des inégalités.

**Propos recueillis par
Sylvie Lefranc**

Pour un Opéra populaire

L'opinion courante voit l'Opéra comme un art réservé à l'élite et vous, vous voulez en faire un art accessible à tous. Vous avez le goût du paradoxe, Alain Surrans ?

Alain Surrans — J'ai surtout la volonté de me battre contre les idées toutes faites ! Les gens ont la manie de vouloir tout ranger dans des cases. L'Opéra est ainsi affublé de l'étiquette « élitiste » : c'est au moins une approche sans nuance ! L'Opéra ne se réduit pas à Louis XIV dansant dans les ballets qu'il faisait donner à Versailles ni à une émanation de la bourgeoisie, comme le voulait Marx.

Ce sont pourtant des réalités.

Alain Surrans — Evidemment, nul ne songe à nier que le goût des princes et l'avènement de la bourgeoisie ont favorisé l'essor de l'Opéra mais il ne faut pas oublier que c'est aussi un spectacle en soi. De plus, j'aimerais que vos lecteurs méditent ces aspects historiques de l'Opéra dans notre pays. Certes, l'Opéra de Paris est né d'une volonté princière comme ceux de Nantes ou Bordeaux sont une manifestation de la bourgeoisie de ces deux villes mais à Rennes ? L'Opéra de Rennes a été voulu par la municipalité de l'époque pour distraire les troupes nombreuses en ville. On craignait que la jeunesse militaire désœuvrée ne s'adonnât à la boisson... ça ne vous rappelle rien ?

Bref, vous croyez que l'Opéra peut être un art populaire ?

Alain Surrans — Ce n'est pas une croyance, c'est une certitude assise sur 30 ans d'expérience. Ce sont les bourgeois qui disent au peuple : « L'Opéra, ce n'est pas pour vous ». L'oligarchie médiatique reprend cette antienne. Mais, dès qu'on franchit cet obstacle, la rencontre a lieu.

Votre mission, c'est donc de permettre à chacun d'avoir accès à l'Opéra ?

Alain Surrans — Oui, je suis au service de l'art et du public. Comment pourrait-il en être autrement quand le spectateur ne paie à l'Opéra que 18 % du coup réel de sa place ? Je me sens des devoirs envers le contribuable. C'est pourquoi je m'efforce d'offrir la plus haute qualité avec le budget qui m'est alloué. Il me permet d'offrir environ quinze mille places par an, pour le lyrique seulement. Ma devise est « Venez dans notre maison, l'Opéra est à vous ».



Entretien avec
Alain SURRANS,
directeur de l'Opéra de Rennes
depuis janvier 2005

On sait bien, cependant, qu'il n'est pas évident, pour beaucoup de gens, de venir à l'Opéra. Que faites-vous concrètement pour attirer le plus grand nombre de spectateurs ?

Alain Surrans — Il y a d'abord la politique tarifaire voulue par la municipalité et que j'approuve totalement. Nous offrons des places de 7 à 49 euros, pour des spectacles qui peuvent mobiliser jusqu'à cent personnes sur le plateau. Nous n'avons pas à rougir de la comparaison avec les productions de variétés au Liberté, ici à Rennes.

Le prix est important, évidemment, mais on sait que ce n'est pas le seul frein...

Alain Surrans — J'en suis tout à fait conscient. C'est pourquoi notre démarche d'action culturelle est la plus diversifiée possible. Nous touchons cinq mille enfants, chaque année, mais nous ne négligeons pas le public adulte. Notre objectif est de décomplexer les gens, c'est pourquoi nous ouvrons aussi largement que possible les portes de notre maison : ce sont les opérations « portes ouvertes », « Opéra ouvre-toi » ou « Tous à l'Opéra ». Il y a aussi notre programme « Réviser vos classiques » qui pour 4 € (avec une

garderie gratuite) permet de se familiariser avec le programme à l'affiche. A cette occasion, des contingents de places sont réservés pour les travailleurs sociaux qui souhaitent inviter des personnes dont ils s'occupent. Et puis, il y a nos générales publiques et gratuites.

Il vous arrive d'aller vous-mêmes à la rencontre de votre public ?

Alain Surrans — Bien sûr. Nous avons un rôle à jouer pour l'agglomération de Rennes, pour le département d'Ille-et-Vilaine et pour toute la Bretagne, c'est pourquoi nous n'hésitons pas à sortir de nos murs. Dans ce département, nous avons donné des représentations à Fougères, Vitré, Chartres mais aussi à Saint-Erblon ou à Pleugueneuc... Cette année, nous aurons une Carmen en plein air.

Un mot de conclusion ?

Alain Surrans — Venez chez nous sans appréhension, notre maison d'opéra est la vôtre ! Vous n'avez pas besoin de connaître la mythologie ou l'histoire : l'œuvre vous l'explique en la racontant. Vous y apprécierez des aventures qui touchent au merveilleux, au fantastique, au tragique, un univers proche du conte servi par les technologies les plus récentes, un monde de passions sublimes par le chant.

**Propos recueillis par
Jean-François PICAUT**

L'Opéra de Rennes : accueil, informations,
réservations : 02 99 78 48 68 ;
Site : <http://www.opera-rennes.fr/>

BULLETIN D'ABONNEMENT

**Votre abonnement à L'unité arrive à échéance ?
Un bon réflexe : réabonnez-vous**

BULLETIN À RENOYER À **L'unité**

22, RUE DE LA CHALOTAIS - 35000 RENNES

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : [] [] [] [] [] []

VILLE : _____

(0,76 EUROS, LE NUMÉRO - 10 NUMÉROS PAR AN).
CHÈQUE À L'ORDRE DE L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DE
FINANCEMENT DU PARTI SOCIALISTE D'ILLE-ET-VILAINE (ADFPS 35)